Société par Actions Simplifiée (SAS)
ABC Conduite
60 Boulevard Aristide Briand 91600 Savigny Sur Orge
925 052 490 RCS EVRY

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 20/05/2024

Changement de siège social

L'an 2024, le 20/05, à 9H00,

Les associés de la Société par Actions Simplifiée ABC Conduite, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social de la société, sur convocation qui leur a été régulièrement adressée par lettre recommandé avec accusé réception en date du 20/04/2024

Présents :
SOW Hamidou : Président
TRAORE Modibo : Bénéficiaire effectif
...
...
Président de séance :

SOW Hamidou

Secrétaire de séance :

SOW Hamidou

Le président constate que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

Changement de siège social.
Le président expose à l'assemblée la nécessité de transférer le siège social de la société pour les raisons suivantes : changement de lieu d’activité commerciale .

Après délibération, l'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :
45 rue de Boissy Saint Léger à Quincy Sous Sénart 91480

En conséquence, l'article 4 des statuts de la société sera modifié comme suit :

Ancienne rédaction :
“Le siège social est fixé au 60 Boulevard Aristide Briand Savigny Sur Orge 91600”

Nouvelle rédaction :
Le siège social est fixé 45 rue de Boissy Saint Léger à Quincy Sous Sénart 91480

Le président est chargé d'accomplir toutes les formalités nécessaires au transfert du siège social, notamment les formalités de publicité et de déclaration auprès du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS).

La séance est levée à 9h30

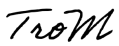
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et le secrétaire.

Fait à Savigny sur Orge le 20/05/2024

Le Président
SOW



Le Scrutateur
TRAORE



Le Secrétaire
SOW

